



**SYNDICAT CGT
BASE INTERMARCHE
Rochefort-sur-Nenon**

**REUNIONS CE - CHSCT - DP
DECEMBRE 2017
La CGT vous informe**

ACTIVITES CE

Le loto du CE aura lieu le samedi 10 février 2018 à la salle des fêtes de Rochefort

TOUJOURS PAS DE PLANS D' ACTIONS : TOUJOURS PAS DE PILOTE SUR BASE

Malgré les alertes incessantes des membres CGT sur la dégradation des conditions de travail, de la sécurité et de la santé des salariés qui entraînent la détérioration du climat social, **la direction ne réagit toujours pas !**

La réunion promise avec les caristes n'a toujours pas eu lieu, la réunion avec l'ERT sur les problématiques des chauffeurs est repoussée à janvier.

La seule préoccupation de la direction est d'atteindre les objectifs budgétés. Pour se faire, elle veut imposer une **augmentation de +12 % par rapport au réalisé à fin novembre, des productivités des caristes de zone passant de 132 palettes/jour à 157 palettes/jour et sans aucune compensation salariale.**

La direction va créer des problèmes sans prendre en compte les problèmes existants : manque de personnel, saturation de l'entrepôt, allées de préparation encombrée, démultiplication des prélèvements picking, forte activité sur les premières heures de travail, etc.

La sécurité n'est pas assurée, elle va encore se détériorer et les accidents de travail vont continuer à augmenter. La CGT est très inquiète et **s'oppose à toute augmentation de productivité.**

Le médecin du travail rejoint les membres du CHSCT et a déjà à de nombreuses fois, alerté et sensibilisé la direction sur les répercussions pour la santé de tous les chauffeurs du mode d'organisation des tournées de livraison (fluctuation très importantes d'horaires, chauffeurs prévenus très tardivement de leurs horaires de départ)...

Le CHSCT a enfin une réponse écrite d'un expert d'assistance et conseil à l'INRS sur les rayonnements encourus par les postiers ! L'expert **ne voit pas de risque de dépassements des limites réglementaires de l'exposition des salariés vis-à-vis des PDA.**

Vu la situation très tendue entre les salariés et aussi avec les responsables dans tous les services, la CGT a demandé que des réunions de droit d'expression aient lieu rapidement.

Du fait des incivilités produites sur base, la CGT ne cautionnant pas ces gestes ignobles, a demandé un CHSCT exceptionnel et somme la direction de mettre en place le kit RPS comme préconisé par la Direction nationale avec une enquête sur les risques psycho sociaux qui aura lieu la semaine prochaine.

Après 3 réunions des instances, la direction a encore été dans l'incapacité de présenter des horaires corrects et égalitaires pour le changement des horaires au chargement. De ce fait, l'avis du CE n'a pas été demandé.

Comme d'habitude, le directeur pressé de finir la réunion de CE a refusé de répondre aux questions de la CGT sur le budget demandant de les poser pour le prochain CE.

Pour la CGT, l'intéressement 2018 sera encore moins atteignable (à fin novembre, il est de + 5.75 %), la direction a budgété la diminution de 20 personnes pour la perte de 2.4 millions de volumes alors que le délestage de 2 millions de volumes d'alcool sur Béziers va créer 10 postes ! Cherchez l'erreur une fois de plus !

La CGT a redemandé la suppression de tous les intérimaires au chargement de jour ou de nuit qui impacte l'intéressement de tous les salariés : il faut que ces personnes soient embauchées en préparation et que des reclassements d'anciens préparateurs soient faits.

Pour compenser la perte de l'intéressement de 2016-2017, La CGT a demandé une prime exceptionnelle pour tous les salariés. Pas besoin de vous donner la réponse de la direction !

La direction veut faire travailler tous les salariés le mardi 8 mai 2018. C'est une 1^{ère} en 37 ans de base ! A l'unanimité, le CE a donné un avis défavorable. De plus, la direction compte ce jour comme un férié non travaillé dans le décompte du temps de travail 2018. Si, elle ne revient pas sur sa décision, le CE devra aller en justice pour que le juge fasse valoir les droits des salariés.

Comme annoncé, la direction maintient son projet avec la suppression des APPROS de Rochefort et la suppression de tous les caristes frais qui pourront postuler sur Rochefort. Suite au rendu de l'expertise, le CHSCT a été dans l'impossibilité de rendre un avis faute d'informations suffisantes, complètes et faute de mesures pour prévenir les risques professionnels. Par une résolution, le CHSCT a mandaté son secrétaire afin de formuler une injonction auprès de la Directe d'Evry.

**Y EN A MARRE. N'EST-IL PAS TEMPS DE SE REVOLTER
TOUS ENSEMBLE POUR METTRE FIN A CETTE POLITIQUE INACCEPTABLE**

Le syndicat CGT de la base maintient son appel à un débrayage illimité de 0 à 24 h tant que nos revendications ne sont pas prises en compte

NOUS EXIGEONS

- **Le maintien de tous les emplois sur Rochefort**
- **La garantie d'une nouvelle base à Rochefort...**
- **La baisse des productivités mais**
- **L'augmentation des salaires et de l'intéressement**
- **Le respect de la loi, des accords, des plans d'actions...**
- **La suppression du travail du samedi.**
- **NON AU TRAVAIL DU 8 MAI**
- **Passage de 35 h à 32 h avec maintien du salaire.....**



Retrouvez ce tract du 22 décembre 2017 sur le blog de la Cgt Intermarché : <http://rochefortcgt.canalblog.com/>
